

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	24 (1910)
Heft:	3
Artikel:	Armoiries de Blonay : découverte dans l'église de St-Légier
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746474

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici encore un autre tableau qui dérive du premier:

I	<i>Rodolphe II, roi de Bourgogne descendant du comte bavarois Welf</i>			
II	<i>Conrad</i> roi de Bourgogne dont la maîtresse	<i>Adelaïde, impératrice</i> Aldiud fut mère de	et aussi de son union avec Anselme comte des Equestres	<i>X</i> ép. Humbert Ier seigneur de Salins
III	<i>Rodolphe III</i> roi de Bourgogne	<i>Bourcard II</i> archevêque de Lyon	<i>Anxillie</i> ép. Humbert aux Blanches-Mains	<i>Luithard</i> possessionné à Blonay
IV		<i>Bourcard III</i> archevêque de Lyon	<i>Otton</i> comte de Maurienne	<i>Otton</i> avoué de Saint-Maurice
V			<i>Amédée II</i> comte de Savoie	<i>Amédée</i> de Blonay

Il est évident que nous ne donnons pas cette généalogie comme certaine. Mais nous sommes frappé d'une part du fait que les seigneurs de Salins avaient reçu la majeure partie de leurs biens de l'abbaye de Saint-Maurice, de l'autre que la présence d'un évêque Hugues et d'un laïque Luithard à la quatrième génération rend vraisemblable que de pareils prénoms aient pu être employés à la génération précédente.

* * *

Nous avons dit aussi en 1909 qu'il se pourrait que la maison de Blonay eût perdu l'avouerie de Saint-Maurice, après une lutte contre l'ascendant grandissant de la maison de Savoie dans la contrée. Mais Amédée II de Blonay est encore avoué de Saint-Maurice en 1142¹, et c'est le dernier acte dans lequel il paraisse. Son fils Vaucher ne figure qu'en qualité d'avoué de l'abbaye de Hauterêt. Comme on le voit souvent dans l'entourage du comte de Maurienne Humbert III, il est probable que c'est de plein gré qu'il lui céda ses droits sur les terres d'Agaune². C'est en échange peut-être, que le comte aliéna en sa faveur le château de Chillon³. Il y aurait donc eu abandon spontané, et non pas lutte d'influence entre deux familles rivales. Mais c'est bien la maison de Savoie qui y gagna.

Armoiries de Blonay découverte dans l'église de St-Légier.

L'antique église qui s'élève au centre du village de St-Légier, non loin du château de Blonay, est actuellement en restauration. Au cours de l'exploration

¹ L. de Charrière, *Dynastes de Cossionay*, p. 260.

² On ne voit cependant pas que les comtes de Savoie, se soient qualifiés d'avoués de St-Maurice au XIIe siècle.

³ *Cart. Hauterêt*, p. 193, à comparer avec p. 6. La cession de Chillon eut lieu après 1150. On ne sait quand le château revint au comte.

de cet édifice, faite sous la surveillance du service des monuments historiques du Canton de Vaud, on a découvert en mai 1909, dans la chapelle de gauche des deux chapelles qui terminent l'église sur le côté droit et à 3 m 50 au-dessus du sol, un grand écu aux armes de la famille de Blonay. Grâce à l'obligeance de M. A. Næf, archéologue cantonal, nous avons pu avoir pour les *Archives héraldiques* un calque très exact de cette fresque, exécuté par M. E. Correvon, peintre. Malheureusement plusieurs parties de l'enduit étaient tombées, ensorte que les contours du lion ont été endommagés. Les lignes pointillées ne sont pas des essais de reconstitution comme on pourrait le croire au premier coup d'œil,

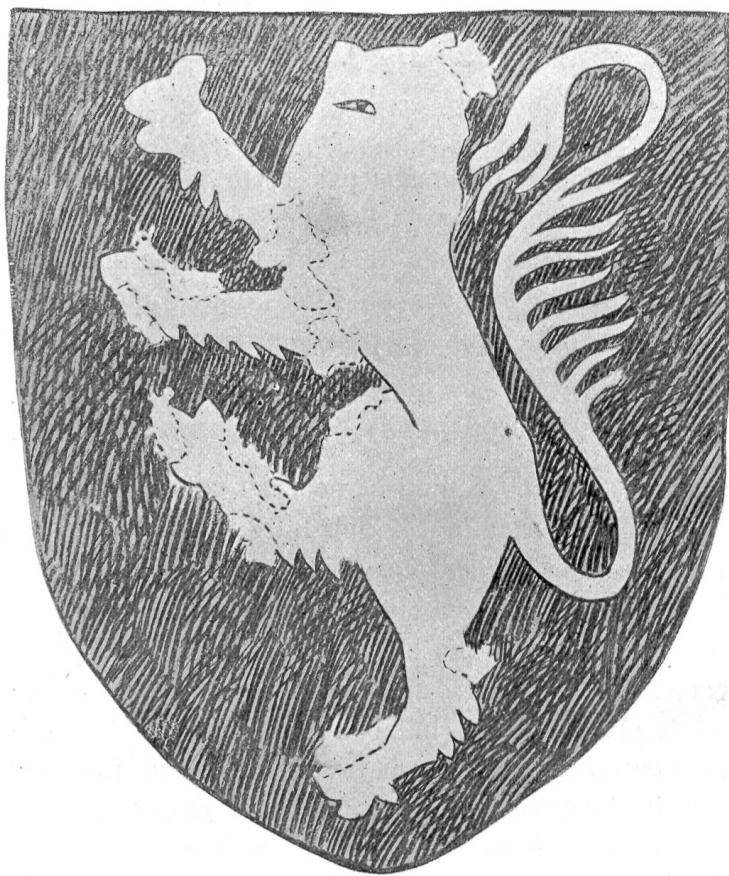


Fig. 115

mais elles cernent les parties qui sont tombées et par conséquent où il n'y a plus trace de couleur; ceci afin de ne pas induire en erreur celui qui voudra faire un essai de reconstitution de ce lion.

Les armoiries de la famille de Blonay sont: *de sable, semé de croisettes recroisetés au pied fiché d'argent, au lion d'or*, armes portées par la branche aînée dès le XIII^e siècle; tandis que la branche cadette au lieu de porter une brisure selon l'usage, portait ces armes simplifiées c'est-à-dire: *de sable au lion d'or*.

D'après les formes du lion de notre fresque, on peut attribuer celle-ci au XIV^e siècle. Il serait intéressant de savoir qui a fondé la chapelle où se trouvent ces armes. Pour avoir cette indication nous nous sommes adressés à M. Maxime

Reymond, historien dont la compétence en matière d'histoire ecclésiastique vaudoise est bien connue. Voici les renseignements qu'il a bien voulu nous donner:

La visite pastorale de 1416 indique qu'il existait dans l'église de Blonay une chapelle St-Georges fondée par Amédée de Blonay, et une chapelle Ste-Croix fondée par Isabelle, fille de Nicod de Blonay. La lettre de fondation de l'autel St-Georges est de Juillet 1346¹. Elle émanait de Théobald de Chatillon, coseigneur de Blonay, de Marguerite d'Oron sa femme, veuve d'Amédée, coseigneur de Blonay, et de Mermette de Blonay fille d'Amédée et de Marguerite. Amédée de Blonay est mort entre 1342 et 1346.

Nicod de Blonay était le cousin d'Amédée. Il devint chef du nom et seigneur du château. De sa première femme, Marguerite de Grandmont, il eut Isabelle, qui épousa Ottonin de Bonvillars en 1361, puis Jacques Séchal (Sénéchal) de Blonay. C'est cette Isabelle qui fonda l'autel Ste-Croix.

Laquelle de ces deux chapelles est celle où l'on a découvert les armoiries de Blonay? Nous ne saurions le dire, car il y a à peu près autant de raisons en faveur de l'une, qu'en faveur de l'autre.

D.

Eine Wappentafel in der Stiftskirche Zofingen, 1631 von Hs. Ulr. Fisch d. j. gemalt.

Von Th. G. Gränicher, jr.

Hiezu Tafel XIII.

Im Chor der St. Mauritienstiftskirche in Zofingen befindet sich an der Nordwand eine hölzerne, zirka 4,50 m lange Holztafel mit gemalten Wappen. Wie die Aufschrift besagt, enthält sie die Namen und Wappen derjenigen, welche zur Erneuerung der Kirchenbestuhlung anno 1631 Beiträge gespendet haben. Diese Bestuhlung ist nicht mehr vorhanden, wohl aber ist uns aus jener Zeit die reichgeschnitzte Kanzel erhalten.

Wie von zuverlässiger Seite versichert wird, darf die Entfernung der alten Stühle nicht bedauert werden, da sie keinerlei künstlerisch wertvolle Dinge boten, wenn sie auch vordem den einzelnen Familien verliehen und oft mit Wappen bezeichnet waren.²

Die „historischen Notizen und Anekdoten von Zofingen“ berichten, die Beiträge an die Bestuhlung seien im Verhältnis zum Vermögen berechnet worden und hätten zwischen 2 und 8 Gulden differiert. Die Gesamtkosten betrugen 600 Gulden. Die Namen der Stifter sollten der Nachwelt hinterlassen werden — die Bezahlung war übrigens freiwillig.

¹ Arch. cant. vaud. Poncer St-Sulpice III 160.

² Rats-Man. Zof. 1651 XII. 22. Es erscheinen Mauriz Gränichers Kinder wegen ihres Vaters Stuhl, den der Kleinweibel stets, mit Unrecht, benütze. Es werden ihnen dafür 6 ♂ vergütet. — Einige auf Blech gemalte Wappen von der Bestuhlung befinden sich in der Antiquarischen Sammlung Zofingen.